Journal DNA - Mardi 23 décembre 2025

Strasbourg

Gravement malades et à la rue : Médecins du Monde constate des situations de plus en plus critiques

Lors de leurs maraudes à Strasbourg, bénévoles et salariés de Médecins du Monde rencontrent de plus en plus de personnes durablement à la rue malgré des pathologies lourdes. L'association alerte sur une dégradation des possibilités de mise à l'abri des plus vulnérables, faute d'un nombre suffisant de places.

La vie à la rue expose à une augmentation du risque infectieux et constitue une perte de chance, alerte Médecins du Monde. Photo Cédric Joubert

C'est un campement strasbourgeois parmi d'autres, à l'abri des regards et à l'écart de l'effervescence de la capitale de Noël. En contrebas d'une bretelle d'accès à l'autoroute, à proximité des jardins familiaux Église rouge, quelque 80 personnes vivent ici, selon un récent recensement, dans une cinquantaine de tentes de fortune. Assis autour de fûts de métal recyclés en braseros de fortune, ils sont une vingtaine ce soir-là, à tromper le froid, conversant surtout en géorgien, un peu russe.

Omari, 56 ans, maîtrise les deux langues pour avoir vécu dans les deux pays. Homme de théâtre dans une autre vie, il réside dans ce campement sans électricité ni point d'eau depuis trois mois en dépit d'un important déficit immunitaire. L'homme a subi une greffe du foie il y a un an, il souffre de problèmes pulmonaires et ne peut brancher l'appareil à oxygène qu'il est censé utiliser la nuit. « On a dépensé énormément d'énergie pour me sauver et maintenant on met tout en pièces », se désole le quinquagénaire dont le travail dans une association permet de dégager de maigres revenus de l'ordre de 300 euros mensuels. Il serait prêt à contribuer financièrement à sa mise à l'abri. À quelques rares exceptions, ses appels quotidiens au numéro d'urgence sociale, le 115, restent lettre morte. Pas de place.

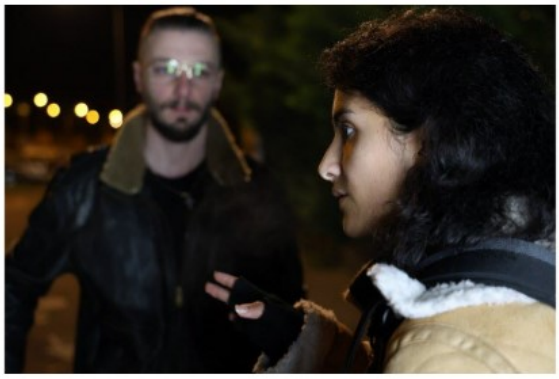

Hillary Contreras, coordinatrice de la mission mobile de Médecins du Monde et Irakli Lominadze, médiateur en santé, lors d'une visite du campement dit « Sainte-Hélène ». Photo Cédric Joubert

Lors de leurs maraudes hebdomadaires, les équipes de Médecins de Monde observent ces derniers mois de plus en plus de situations de ce type : des personnes gravement malades pour lesquelles des solutions d'hébergement d'urgence se révèlent inexistantes malgré la multiplication des signalements et le fait que ces dernières sont théoriquement prioritaires. « C'est une situation critique inédite, observe Hillary Contreras, coordinatrice de la mission mobile de l'association. C'est la première fois que l'on voit des personnes rester à la rue de mois en mois malgré leur état de santé. »

Dialysée et sous tente

L'association dénombre actuellement à Strasbourg plus de trente personnes atteintes de pathologies chroniques – dont une dizaine de personnes souffrant d'un cancer – sans hébergement ou sous la menace d'une expulsion. Un décompte auquel il faut ajouter les situations inconnues de l'association. En novembre dernier, un homme d'une soixantaine qui dormait dans une voiture prêtée est décédé. Demandeur d'asile atteint de plusieurs pathologies dont un cancer, il avait appelé à plusieurs reprises le 115, sans succès. « On ne connaît pas les causes de son décès mais dans tous les cas, ces conditions de vie sont une perte de chance », pointe Hillary Contreras.

« Je suis tellement épuisée que parfois, je ne sais plus où je suis », souffle Ele. Atteinte d'un cancer des poumons sans possibilité de guérison, elle survit depuis deux mois dans ce campement dit « Sainte-Hélène ». Pour elle non plus, pas de place. Ni pour ce presque sexagénaire autrefois engagé dans l'opposition géorgienne dont le cancer de la prostate s'est propagé. Il devrait être opéré, mais, sans hébergement, il redoute les modalités de sa convalescence. Pas plus pour Médéa, 65 ans, appuyée sur une béquille, qui après ses dialyses, n'a d'autre choix que de retrouver sa tente.

Un millier de places en moins

« Nous sommes vieux. Soit on doit nous jeter soit on doit nous laisser vivre encore un peu », exhorte Simon, dont l'épouse, atteinte d'une forme grave d'ostéoporose, se déplace en fauteuil roulant. L'intéressée présente comme un talisman le certificat médical pointant l'incompatibilité de son état de santé avec ses conditions actuelles d'existence. « Nous constatons une dégradation voire une incapacité de mise à l'abri particulièrement criante et ce malgré des vulnérabilités importantes. Au mieux, on arrive à obtenir quelques jours en roulement », déplore le coordinateur régional de Médecins du Monde, Nicolas Fuchs.

L'association, qui alerte sur ce constat, établit un lien direct avec la diminution du nombre de places hôtelières, actée par l'État ces dernières années. Début novembre, 1 879 personnes étaient hébergées dans le dispositif hôtelier géré par service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) 67. Elles étaient un millier de plus (2 825) en mars 2021. Une réduction drastique, alors même que la demande reste immense : 1 040 personnes ont sollicité au moins une fois le 115 du Bas-Rhin pour une mise à l'abri entre le 3 et le 9 novembre dernier.

Pour Hillary Contreras, « le fait que des personnes ne soient pas hébergées alors qu'elles sont gravement malades en dit long sur la situation de celles qui sont à la rue sans pathologie : le dispositif n'est plus accessible ».

Dans le Haut-Rhin, une « situation tendue mais moins difficile qu'à Strasbourg »

Au 30 novembre dernier, 340 personnes étaient hébergées à l'hôtel dans les agglomérations de Mulhouse et Colmar. Soit cinq fois moins que dans le Bas-Rhin, à Strasbourg en particulier, qui concentre une importante part des besoins d'hébergement en Alsace. Le taux de décrochage du 115 est de 84 % dans le Haut-Rhin en novembre, de 36 % dans le Bas-Rhin la première semaine de ce même mois.

« La situation est moins difficile qu'à Strasbourg, même si elle reste tendue », résume Hélène Frey, directrice du SIAO 68 qui évoque une situation de saturation des dispositifs mais une « pression stable » et un nombre de places d'hébergement d'urgence en hôtel « stationnaire » qui permettent encore de « prioriser les personnes vulnérables », la santé faisant naturellement partie des critères pris en compte.